

Dossier de presse

Février 2026

A photograph of Emmanuel Grégoire, a middle-aged man with grey hair and a beard, smiling and looking down at a small dachshund dog he is holding. The dog is wearing a green sweater. The background is a blurred outdoor setting with other people.

Emmanuel • Grégoire

Pour une politique
municipale
de la condition animale



Emmanuel Grégoire

Candidat à la mairie de Paris

La relation entre la ville et les animaux a profondément changé ces dernières années. À Paris, des centaines de milliers d'habitantes et d'habitants vivent avec un animal de compagnie. Pourtant, l'espace urbain reste encore trop souvent conçu sans prendre en compte leurs besoins ni les usages réels des familles concernées. Trop de règles sont perçues comme punitives, trop d'aménagements sont insuffisants, trop de situations restent mal accompagnées.

Nous faisons le choix d'une approche globale et assumée : reconnaître les animaux comme des êtres sensibles, et les chiens comme des usagers de la ville à part entière. Il ne s'agit plus seulement de tolérer leur présence, mais d'organiser concrètement leur place dans l'espace public, de manière apaisée, encadrée et équilibrée.

Cette politique repose sur une idée simple : mieux intégrer les animaux permet aussi de mieux organiser la cohabitation entre toutes et tous. Cela suppose des règles claires, des équipements adaptés, de la médiation, de la prévention et des services publics capables de répondre aux situations de fragilité.

Ce que nous voulons pour demain :

- **Construire une ville réellement inclusive pour les chiens**
- **Protéger les animaux lors des ruptures de la vie**
- **Structurer une réponse municipale coordonnée**
- **Garantir des règles cohérentes dans toutes les politiques publiques**
- **Intégrer pleinement la condition animale dans l'urbanisme et la biodiversité**

Mes propositions pour la condition animale à Paris !

1. Construire une ville inclusive pour les chiens

Les annonces d'ouverture élargie des parcs et jardins aux chiens tenus en laisse constituent une avancée importante. La création de nouveaux espaces canins et l'expérimentation de zones ou de créneaux sans laisse marquent également une évolution des usages. Mais ces mesures doivent désormais s'inscrire dans une stratégie d'ensemble, lisible et durable.

L'objectif est de dépasser une logique fragmentée pour construire une véritable politique d'inclusion canine à l'échelle de toute la ville. Les parcs ne doivent plus être le seul sujet : c'est l'ensemble de l'espace public : rues, équipements, transports, signalétique qui doit être pensé avec cette réalité.

● Adapter l'espace public aux usages

L'ouverture des parcs aux chiens tenus en laisse sera généralisée via une révision du règlement dès le début de mandature. De nouveaux parcs canins adaptés seront créés afin de mieux répartir les usages sur le territoire. Certains espaces permettront aussi des temps sans laisse, dans des zones identifiées et sur des créneaux horaires précis.

L'aménagement urbain intégrera progressivement les besoins concrets : points d'eau, zones d'ombre, sols adaptés, mobilier spécifique. Une signalétique positive et pédagogique sera déployée pour informer plutôt que sanctionner.

● Former et accompagner les agents municipaux

Les agents des parcs et jardins ainsi que la police municipale bénéficieront de formations renforcées sur la réglementation animale et le bien-être animal. Ces formations incluront la reconnaissance des signaux de maltraitance et les bonnes pratiques d'intervention. Elles seront construites en lien avec les associations de protection animale.

L'objectif est double : sécuriser l'action publique et harmoniser les pratiques sur le terrain.

● Déployer la médiation canine

Des dispositifs de médiation canine viendront compléter la présence de la police municipale. Ils permettront d'expliquer les règles, de prévenir les tensions d'usage et d'accompagner les propriétaires comme les non-propriétaires de chiens. La prévention et le dialogue seront privilégiés avant la sanction.

● Faciliter la mobilité et l'accès

Les chiens seront autorisés dans les bus et tramways selon des règles claires : petits chiens en caisse, chiens de toutes tailles en laisse et muselés. L'accès aux équipements municipaux sera facilité lorsque les conditions le permettent. Un réseau de commerces volontaires sera valorisé par une communication municipale positive.

● Mieux identifier pour mieux protéger

La police municipale sera équipée de lecteurs de puces électroniques afin de faciliter l'identification rapide des animaux. Cela permettra d'accélérer la prise en charge des animaux errants, de réduire les délais de restitution et de lutter plus efficacement contre les abandons et les vols.

● Créer un Conseil canin parisien

Un Conseil canin réunira associations, professionnels, experts et citoyens. Cette instance suivra les usages, évaluera les dispositifs et proposera des ajustements réguliers. Elle garantira une concertation continue.



2. Protéger les animaux tout au long de la vie et face aux situations de précarité

Les accidents de la vie touchent aussi les animaux : hospitalisation, violences intrafamiliales, décès, expulsion, entrée en établissement, incarcération ou grande précarité. Trop souvent, ils deviennent les victimes invisibles de ces situations.

La politique municipale doit désormais changer d'échelle pour apporter des réponses concrètes, coordonnées et accessibles.

● Renforcer la Maison de l'Animal - Jane Goodall

La Maison de l'Animal deviendra la porte d'entrée municipale unique pour l'information, l'orientation et la coordination. Ses horaires seront élargis, ses services renforcés, notamment en matière de consultations vétérinaires solidaires. Elle aura également une mission de sensibilisation et d'animation du débat public sur la condition animale.

● Structurer la coordination municipale

La mission municipale dédiée à l'animal en ville sera renforcée et doublée. Elle travaillera étroitement avec les services sociaux, de santé, d'hébergement et de sécurité. Des protocoles d'intervention seront formalisés pour les situations de rupture de vie impliquant un animal.

● Déployer les soins solidaires

Les permanences vétérinaires solidaires seront étendues. Un label de vétérinaires accessibles aux ménages précaires sera créé. Les associations spécialisées bénéficieront de conventions et financements pérennes afin de sécuriser leurs actions d'accueil, de soins et de convalescence.

● Développer l'accueil temporaire

Des solutions de garde temporaire seront organisées en cas d'hospitalisation ou de violences. Les dispositifs de stérilisation des chats errants seront maintenus et amplifiés en partenariat avec les associations locales.

● Éviter le renoncement aux droits

Les parcours d'hébergement et d'insertion tiendront mieux compte de la présence d'animaux. L'objectif est d'éviter que des personnes renoncent à une solution sociale parce qu'elles ont un animal.



3. Des règles claires pour le respect des animaux dans toutes les politiques municipales

Paris dispose déjà d'outils et d'engagements structurants en matière de condition animale : charte du bien-être animal, engagements européens, politiques de biodiversité et Plan biodiversité 2025-2030. L'enjeu n'est plus d'ajouter des principes, mais de les appliquer de façon cohérente et opérationnelle dans l'ensemble des politiques municipales. La condition animale doit devenir un critère transversal d'action publique dans l'occupation du domaine public, la culture, l'alimentation et l'aménagement urbain.

● Encadrer clairement les pratiques impliquant des animaux

Nous renforcerons le cadre applicable aux activités impliquant des animaux afin de prévenir les dérives et d'aligner les pratiques avec les exigences de bien-être animal :

- Les marchés, commerces et événements municipaux ne pourront pas accueillir de dispositifs de vente ou d'exposition d'animaux de compagnie ou sauvages. Ces mesures seront accompagnées de campagnes de sensibilisation à l'adoption responsable et à la lutte contre l'abandon.
- Les autorisations municipales et l'occupation du domaine public seront conditionnées à des critères stricts et contrôlés. Les animations avec animaux de ferme sur l'espace public et les spectacles avec animaux domestiques ou sauvages sur le domaine municipal ne seront pas autorisés.
- La stratégie municipale "Animal en ville" sera révisée dès le début de mandature. La condition animale sera davantage intégrée à la programmation culturelle (rencontres, expositions, débats), avec un fonds documentaire dédié en bibliothèque et un budget participatif spécifique. L'Aquarium de Paris a vocation à évoluer vers un centre de culture scientifique sans animaux consacré à l'océan et au climat.

● Politique alimentaire : cohérence avec la condition animale

La politique alimentaire municipale devra être cohérente avec les objectifs climatiques et de bien-être animal :

- Les réceptions officielles proposeront des buffets végétariens et excluront le foie gras. Les marchés publics intégreront des critères de bien-être animal (exclusion de l'élevage intensif sans plein air, clauses produits non testées sur animaux lorsque pertinent).
- Nous accompagnerons les restaurateurs vers une offre plus végétale via un label dédié et participerons à des campagnes de sensibilisation comme Veganuary, avec un temps fort annuel grand public. Les grands événements sportifs que nous accompagnerons expérimenteront une restauration largement végétarienne.
- Un objectif de -50 % de consommation de produits d'origine animale est fixé à l'horizon 2032 dans la politique alimentaire urbaine.

● Animaux, urbanisme et biodiversité

La politique de biodiversité intégrera explicitement la faune et la condition animale dans les projets d'aménagement.

Le soutien aux associations de protection et de soin de la faune sauvage sera renforcé. Un plan de protection des oiseaux accompagnera les projets de rénovation et de construction, et le développement des "quartiers moineaux" sera poursuivi avec la Ligue pour la protection des oiseaux.

Les méthodes non létales seront privilégiées pour la gestion des animaux liminaires. Les projets urbains intégreront davantage d'habitats et de continuités écologiques (haies, mares, refuges, corridors). Des indicateurs publics sur l'état de la biodiversité animale permettront d'évaluer les politiques menées.



Une ville qui prend soin du vivant

Faire de Paris une ville réellement inclusive et attentive à la condition animale est un choix de modèle urbain. La manière dont une ville traite les animaux dit beaucoup de la manière dont elle organise la cohabitation, protège les plus vulnérables et pense le partage de l'espace public. En structurant une politique complète faite de règles claires, d'aménagements adaptés, de médiation, de prévention et de services, je veux faire le choix d'une ville plus lisible, plus apaisée et plus juste.

Cette démarche ne consiste pas à opposer les usages, mais à mieux les organiser. Elle vise à dépasser les conflits récurrents entre propriétaires et non-propriétaires, entre tolérance et interdiction, entre laisser-faire et sanction. Elle propose un cadre équilibré : plus d'ouverture quand elle est possible, plus d'accompagnement quand il est nécessaire, plus de protection quand elle est indispensable. L'inclusion des animaux dans les politiques publiques sociales, sanitaires, éducatives et écologiques renforce la cohérence de l'action municipale.

Prendre en compte les animaux, c'est aussi reconnaître des réalités humaines : la solitude, la précarité, les ruptures de vie, les liens affectifs essentiels. C'est soutenir les associations, les professionnels, les agents publics qui agissent au quotidien. C'est affirmer que le bien-être animal, la biodiversité urbaine, l'alimentation durable et l'aménagement de la ville participent d'un même projet : mieux prendre soin du vivant sous toutes ses formes.

Paris est à vous. Paris est aussi aux animaux.

Nous les protégerons autant que nous vous protégerons.



Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire pour • Paris

